

C'est donc un faux

La Presse Moyenne continue son œuvre moralisatrice dans le pays. En face du « faux » publié par la « Thurgauer Zeitung » — car il n'y a plus de doute, c'est un faux —, elle ramène un tas de vieilles histoires déjà ressassées et en particulier la lettre de Lénine à la gauche du Parti socialiste suisse sur laquelle toute clarté a été faite depuis longtemps. La vertueuse Presse Moyenne cherche maintenant à faire une diversion en confondant le document Guilbeaux avec la lettre de Lénine.

Ce grossier stratagème ne peut tromper que ceux qui prennent plaisir à l'être. Nous n'allons pas tomber dans ce panneau. Toutes les histoires sur lesquelles on revient sont faites pour voiler LE FAUX de la « Thurgauer Zeitung », FAUX que toute la presse politique et neutre a publié ou commenté, FAUX qu'elle ne reconnaît jamais tant elle s'est compromise.

La question est d'une clarté si grande qu'il faut avoir un fier toupet pour chercher à la tourner. Voyons, il s'agit: a) d'un document; b) découvert à Genève en novembre 1918; c) transmis au Conseil fédéral et au général; d) et qui aurait déterminé les mesures prises par eux le 7 novembre.

Voilà la révélation faite. Il n'y a pas moyen de filer par quelque tangente.

Nous avons pris le taureau par les cornes et annoncé le dépôt d'une interpellation pour demander au Conseil fédéral s'il connaissait un tel document.

Si ce n'est pas un faux, la presse n'a qu'un commentaire à faire: nous annoncer une réponse du Conseil fédéral qui mettra fin à tous nos défis de trouver un document ou une preuve quelconque; nous annoncer une réponse tournant à notre confusion.

Mais non! Cette vertueuse presse se défile, ricane, raconte des histoires, cite Guilbeaux devenu soudain infaillible porteur de vérité pour eux, mais laisse entendre que le Conseil fédéral donnera une réponse négative.

Donc, le document Guilbeaux qui fut le point de départ de tout le tintamarre actuel, n'existe pas!

Ce qu'on a publié comme tel EST DONC UN FAUX.

Racontez tout ce que vous voudrez, citez Guilbeaux, Lénine, Platten, Radek et leurs lettres à leurs amis, emplissez-en vos colonnes pour le bonheur de vos lecteurs qui en prennent jusque-là, mais un premier fait est désormais acquis — et nous ferons confirmer cela au Parlement —, c'est que le document qui a fait le tour de la presse EST UN FAUX.

Il peut arriver à tout journaliste de se fourvoyer avec un document. Mais quand il s'en aperçoit, un journaliste digne de sa profession le reconnaît loyalement, s'il ne veut devenir complice et tomber lui-même au rang des faussaires.

Or, aucun des journaux qui ont publié ou commenté ce faux n'a reconnu son erreur. Aucun, à notre connaissance.

Ce n'est pas flatter pour la corporation, pristi. La dernière diversion lancée pour faire oublier le faux et l'usage de faux, est tirée des souvenirs de Guilbeaux, publiés à Berlin en 1923. On les découvre!

Et que disent-ils? Que Naine et moi avons été à Kienthal. C'est archi-connu (il y a une petite erreur qui prouve la valeur des souvenirs de Guilbeaux; Naine, selon lui, n'était pas à Kienthal, alors qu'il y était en chair et en os). On apprend ensuite que nos noms se trouveraient dans un télégramme que Lénine envoya à Guilbeaux le 6 avril 1917. Nous n'avons jamais caché que nous avions — en ce moment-là — quelques relations avec Lénine. Le 18 mars, je causais avec lui au Cercle ouvrier de La Chaux-de-Fonds. Et après? Lénine aurait voulu que Naine et moi allions à Berne. Nous ne sommes ni l'un ni l'autre gens à conspiration. Discuter? Oui. Nous lancer dans une aventure peu claire? Non.

Guilbeaux déclare que Naine et moi avions quelque sympathie pour les tendances de gauche. En effet, on discuta à Zimmerwald et à Kienthal surtout au sujet des moyens de mettre fin à la guerre. Antimilitaristes déclarés, Naine et moi avions peut-être plus de décision que ceux qui s'étaient laissés prendre à quelque nationalisme. Guilbeaux reconnaît d'ailleurs que nous « sommes devenus les plus ardents adversaires du gouvernement bolchéviste ». Lénine avait d'ailleurs eu des difficultés avec moi — au dire de Guilbeaux qui doit avoir l'imagination assez fertile — « qui ne consentait à publier les appels des bolchéviks que sous la pression, voire les menaces d'Abramovitch ».

Ceux qui ont connu le petit et timide Abramovitch et qui l'ont vu dans nos milieux, mourront de rire en songeant à ses « menaces ».

Bref, Guilbeaux reconnaît que ni Naine ni moi n'avons répondu à son appel. Parbleu, c'était conforme à notre attitude et à notre politique.

On voit le vide de ces « nouvelles révélations ». Mais où le ridicule atteint son comble, c'est dans la conclusion du journal qui a lancé le faux, de la « Thurgauer Zeitung » et que la presse reproduit avec fièvre. Voici: « Je serais bien plus à même de donner une réponse à la question que je pose que d'interroger le Conseil fédéral. »

Ça, c'est du fort tabac... pour faire avaler un faux.

Je déclare: Il n'y a pas de document. On répond: La police en a découvert un, que nous publions, et qui fut remis au Conseil fédéral le 6 novembre 1918.

— Bien, je vais interpellier le Conseil fédéral. — Comment, puisque vous connaissiez Guilbeaux en 1916, vous devez mieux pouvoir répondre que le Conseil fédéral!

Mais, pristi, je nie ce document et vous me dites que le Conseil fédéral l'a eu en mains. Et c'est à moi de m'expliquer sur ce document-fantôme.

Mes gars, il faut vous purger avec quatre grains d'ellébore. E.-Paul GRABER.

ECHOS

Les prêtres du diocèse de Versailles seront désormais syndiqués

Les prêtres de Seine-et-Oise viennent de se constituer en syndicat.

Leur association porte le nom de « Syndicat des prêtres catholiques du diocèse de Versailles ». Elle a pour but « d'assurer la défense de leurs intérêts » et elle sera régie par les lois du 21 mars 1884 et du 12 mars 1920.

En outre, il est stipulé dans les statuts que le syndicat pourra être rattaché « à un ou plusieurs autres, pour former une Union de syndicats de prêtres ».

L'amour de la danse conduit au crime

Un drame sensationnel a mis en émoi la ville de San-Francisco. Semoncée pour être rentrée trop tard d'un bal, une jeune fille de seize ans a tué sa mère d'un coup de revolver et termina sa nuit dans un dancing. Sur dénonciation de la famille, la jeune criminelle a été écrouée.

La Chambre italienne renonce au vote plural

La séance de samedi de la Chambre, consacrée à la discussion par article de la nouvelle loi électorale, a amené une surprise: M. D'Alessio, président de la commission, a fait connaître que celle-ci avait conclu à la suppression des articles relatifs au vote plural. La Chambre s'est ralliée à ces conclusions. Ainsi, l'innovation du vote plural ne figurera pas dans le nouveau système électoral. Dans la séance de vendredi de la Chambre, on se souviendra que les adversaires du gouvernement, en premier lieu les anciens présidents du Conseil, Giolitti et Orlando, avaient critiqué l'introduction du vote plural, non pour les effets qu'il pourrait avoir, mais pour le mécontentement qu'il soulèverait au sein des masses ouvrières, mises en état d'infériorité vis-à-vis d'une certaine catégorie d'électeurs.

Après une discussion à laquelle participèrent de nombreux orateurs, la Chambre a adopté le projet de loi sur la réforme électorale par 268 voix contre 19, sur 287 votants.

La Chambre s'est ajournée sine die. Selon les bruits qui courent dans les milieux parlementaires, elle serait convoquée pour le 10 février.

Les commissions de la Chambre se sont réunies samedi; elle ont approuvé l'autorisation de procéder contre M. Giunta, ancien vice-président de la Chambre, et se sont aussi prononcées en faveur du projet de loi sur les associations secrètes. Par contre, elles n'ont pas approuvé la reconnaissance aux femmes du vote administratif.

Quelques journaux de l'opposition avaient affirmé que le projet de loi sur les associations secrètes avait été approuvé par le conseil des ministres sous la pression du Saint-Siège. Une note de l'« Osservatore Romano » déclare que cette affirmation est entièrement dépourvue de fondement, mais ajoute cependant que le droit canonique n'admet pas les sociétés secrètes.

La loi électorale entrera en vigueur aussitôt après son approbation par le Sénat. Les adversaires constitutionnels du gouvernement qui sont, en principe, favorables au nouveau système électoral, espèrent que le Sénat améliorera le projet de loi approuvé par la Chambre et y apportera des modifications opportunes. Les socialistes et les catholiques populaires protestent vivement, dans leurs organes, contre le fait que la Chambre, en deux séances, sans en discuter à fond, a enterré la proportionnelle dont ils sont de fervents partisans.

Les partis de l'opposition et la majorité gouvernementale consacrent maintenant leurs efforts à s'assurer une position favorable en vue des prochaines élections. L'opposition demande que la liberté de la presse et de réunion soit complètement rétablie avant les élections. Elle tend à obtenir la dissolution de la milice nationale et insiste pour que la prochaine consultation du pays ne soit pas organisée par le gouvernement actuel. Les fascistes sont toutefois irréductibles sur ces deux derniers points. D'un côté comme de l'autre on est optimiste et on attend avec confiance le jugement du pays. Les fascistes estiment que les électeurs n'adhéreront certainement pas à un accord entre libéraux, catholiques et socialistes et que la majorité des voix sera encore pour eux. D'autre part, les adversaires du gouvernement comptent sur l'influence personnelle des candidats dans les collèges uninominaux.

M. Herriot inaugure la lutte contre l'inflation monétaire

Après la déclaration de M. Herriot de samedi matin à la Chambre, disant que le gouvernement est hostile à toute inflation, M. Marcellie apporta en ces termes au nom de l'opposition son adhésion sans réserves: « Je m'associe aux énergiques déclarations de M. Herriot relativement à l'inflation. La politique que je défends sur ce point est celle de tous les bons Français. L'inflation entraîne la misère des masses, on en a eu un exemple en Allemagne. Quels que soient les sacrifices nécessaires et dusent nos situations personnelles en être ébranlées, nous assurerons le crédit du pays et je m'associe à l'opposition tout entière, aux paroles si courageuses, si françaises de M. Herriot. » Applaudissements sur les tous les bancs.)

Une nouveauté pour la T. S. F. suisse

Des stations d'émission particulières seront prochainement autorisées

De Zurich: L'assemblée générale du Radio-Club suisse a donné au Dr Sjöstedt (Neuchâtel), président du comité central, ainsi qu'à ce dernier, décharge de leur gestion, avec remerciements pour les services rendus à la cause sans-filiste. Berne a été désigné comme section Vorort, avec M. Merz pour président central. Les mandats de vice-présidents ont été attribués au prof. Rothenberger, président de la section de St-Gall, et à M. Reut pour la section de Genève.

Les débats ont porté principalement sur l'ordonnance projetée par les pouvoirs publics pour réglementer la situation des stations émettrices d'amateurs. L'autorisation de procéder à des émissions serait accordée dans un avenir rapproché aux sections du Radio-Club suisse, pourvu que les clubs intéressés appliquent à leurs adhérents le régime de la concession obligatoire et que les émissions soient faites par un personnel ayant préalablement subi un examen et obtenu un brevet de télégraphie. Le projet d'ordonnance prévoit une intensité maximum à l'émission de 50 watts et une longueur d'onde de 180 à 200 mètres. Sont également envisagées des licences spéciales pour l'octroi de concessions dépassant le cadre de ces dispositions générales.

Les villes tentaculaires

Au cours d'une conférence faite à la Société américaine de sociologie, le professeur Gillet, de l'Université du Dakota septentrional, a signalé qu'au cours des 10 dernières années, 5 millions et demi d'habitants des campagnes ont délaissé les champs pour se fixer dans les villes dont la population a ainsi augmenté en moyenne de 45 pour cent. Dans les 10 années précédentes l'exode des ruraux vers les grandes cités ne représentait que 3 millions et demi. Le conférencier a exprimé l'opinion que, probablement, ce phénomène de l'afflux des habitants de la campagne vers les grands centres ira en s'accroissant encore.

Le Carnet de Jean-Louis

Dans un discours qu'il a prononcé au banquet donné jeudi à l'Hôtel-de-Ville de Cordoue, le roi d'Espagne a dit notamment, au sujet des attaques dont il a été l'objet:

« J'ai toujours fait mon devoir et ma conscience est satisfaite. Je compte sur mon peuple et je vous assure que le roi mourra au poste qu'il occupe mais que la boue ne le salira pas. Lorsque, au Maroc, luttent et meurent sous le drapeau de nombreux soldats, celui qui les dénigre est un traître à sa patrie. Il faut d'abord y aller et se trouver en face de la mort avant de diffamer ceux qui luttent et ceux qui souffrent. On a calomnié mes officiers, alors que les cimetières du Maroc sont pleins de ceux qui ont donné glorieusement leur sang et leur vie. De telles calomnies ne peuvent pas rester impunies. Celui qui parle de telles façons hors de l'Espagne, alors qu'il n'a offert son sang à aucune occasion, est un ennemi de son drapeau. Que Dieu veuille illuminer ce mauvais patriote et lui pardonner ce tort fait à l'Espagne. Combien il eût été préférable, si au lieu de telles campagnes, il avait employé sa plume à écrire des cantiques glorieux à l'épopée toujours noble de son pays. »

Le roi d'Espagne fait allusion à l'écrivain Blasco Ibanez, dont le livre « Alphonse XIII démasqué » n'est pas, en effet, un cantique de louanges au « baron du numéro-plein » et au roi de la roulette, Alphonse-dit-le-Kaiser-du-Champagne.

Alphonse n'a qu'un tort. Il traite « en ennemis de son drapeau » ceux qui ne vont pas se faire étriper par les Marocains d'Abd-el-Krim.

Quand le roi de trente-et-quarante aura pris la tête de ses troupes, il sera temps qu'il donne la leçon aux autres.

La morale après le vin et la bidoche d'un festin, ça ne va pas, même si elle sort de la bouche d'un roi.

JEAN-LOUIS.

Politique étrangère

Le labyrinthe allemand

Les dernières élections allemandes, tout en ayant accru les forces de gauche, n'ont pas donné une solution qui permit à un gouvernement stable de se former. Le chancelier Marx a échoué dans la formation d'un Cabinet du centre modéré. Il a eu devant lui l'hostilité des partis adversaires de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche. Il a abandonné la tentative et a dû passer la tâche au Dr Luther, qui est nettement orienté vers la droite.

Le Dr Luther semble, à notre grand étonnement, devoir réussir à former un Cabinet dans lequel la droite aura une influence sérieuse. C'est le plus grand malheur qui puisse atteindre l'Allemagne et tout particulièrement la classe ouvrière de ce pays.

La désunion qui continue à ravager les forces ouvrières de ce pays les livre aux nationalistes.

Il aurait suffi que les communistes accordent leur appui à un gouvernement centre-gauche pour lui permettre de dominer la situation. Ainsi auraient été sauvés tout à la fois les institutions républicaines, dont les communistes ne comprennent la valeur que le jour où on les supprimera, les huit heures qui sont la cible que visent avant tout les nationalistes et les populistes, et les tarifs douaniers modérés sur le blé particulièrement.

Il y a dans ces trois problèmes des intérêts prolétariens à défendre d'une telle valeur que toute autre préoccupation devait céder le pas. Les communistes ne l'ont pas compris. Leur préoccupation constante de déclencher une vague révolutionnaire au milieu du désordre général leur cache tout danger aussi proche que réel.

Leur tactique risque de favoriser les espoirs des nationalistes de reprendre le pouvoir ou du moins d'y exercer une grosse influence. Cette situation tendra à éloigner le centre des partis avancés et à les coller plus ou moins fortement aux populistes et aux nationaux qui, pour les garder, sauront faire les concessions nécessaires.

Le socialisme se trouvera isolé entre une réaction assez forte pour lui résister et le communisme bolchéviste méditant incessamment ses plans de bouleversement.

Pendant ce temps, les huit heures seront supprimées, les tarifs douaniers empireront et les principes républicains seront battus en brèche.

Jean VERNES.

Londres-Calcutta par les airs

De Londres: Sir Selfton Brancker, ministre de l'Air britannique, est actuellement aux Indes pour étudier les possibilités d'établir un service aérien entre l'Angleterre et les Indes. Le correspondant du « Morning Post » publie certains détails provenant d'un exposé que le ministre de l'Air britannique a fait à la Chambre du commerce du Bengale. Comme premier point terminus du service aérien effectué au moyen de dirigeables aux Indes figure la ville de Karachi, localité que l'on peut atteindre d'Angleterre en 100 heures de vol. Bombay et Calcutta ne sont pas si favorables, en partie à cause des collines qui entourent la ville. Il n'existe, d'autre part, aucun motif empêchant que les services aériens ne soient étendus aux localités de Rangoon et de Singapour, pour de là s'embrancher sur l'Australie. On croit pouvoir établir le dit service aux Indes dès l'année 1927. Le prix serait fixé à 100 livres sterling, présomption faite toutefois que 100 personnes se soient inscrites à la fois pour partir, et à 55 livres sterling à condition que 200 passagers prennent place sur l'aéronef. Les dirigeables survoleraient la mer Méditerranée, puis le canal de Suez et parviendraient aux Indes en suivant les côtes arabes. A Ismalia, sur le canal de Suez, aurait lieu l'arrêt intermédiaire entre l'Angleterre et l'Inde.

Le grand obstacle à l'exécution de ce projet sera vraisemblablement les courants atmosphériques assez violents par place, mais cependant moins malcommodes que le brouillard régnant régulièrement sur le canal de la Manche.

LE RAID DU TCHAD

PARIS, 18. — Havas. — Le sous-secrétariat de l'Aéronautique communique que le colonel de Coys, de la mission aérienne au lac Tchad, qui avait quitté Buc dans la matinée, n'a pas pu, en raison du vent violent, gagner Perpignan. Il a atterri à Avord à 13 h. 30.

La première auto au bord du Tchad

FORT-LAMY, 18. — Havas. — La mission Tranin-Duverne est arrivée à Fort-Lamy le 13 janvier. C'est la première fois qu'une automobile roule réellement sur les bords du lac Tchad. La traversée de 60 km. de la zone inondée a été périlleusement accomplie en 9 heures.

1/2 minute d'attention par semaine à la Ligue
Vous qui lisez ces lignes, êtes-vous membre de la Ligue contre la Tuberculose?

...il nous faut des adhérents et de l'argent.



POIDS ET HALTÈRES Et le matériel...

Depuis quelque temps, les journaux sportifs sont submergés par les annonces fantastiques relatives à la performance du jeune champion français, Charles Rigoulot. Ce modeste autant que puissant athlète bénéficie actuellement d'une popularité qu'envieraient maints champions cotés et célèbres depuis de nombreuses années. «Charlot» pour certains, «le pioupiou» pour les autres... a réalisé il est vrai une performance qui fait date dans les annales du sport de la force, et le retentissant record du jeté à deux bras qu'il vient de s'approprier par le chiffre «solide» de 152 kilos 500 est une preuve indéniable de sa haute valeur. Rigoulot est très certainement un des athlètes les plus puissants de notre époque, et il nous rappelle — enfin — les beaux modèles de race qui s'appelaient : Apollon, Bonnes, Hackenschmidt, Maurice Dériaz, Emile Dériaz, Jean François-le-Breton, etc., tous retirés du sport actif.

A peine Rigoulot était-il parvenu à mener à bout de bras le formidable poids qui constitue le record de cette spécialité, que de tous côtés on clamait avec force d'arguments... que les 152 kg. 500 de Rigoulot étaient moindres comparativement aux 155 kg. enlevés par l'athlète allemand Strassberger ! Il est fort possible que Strassberger ait réussi à jeter correctement ce lourd fardeau, mais la Fédération allemande des poids et haltères n'étant pas affiliée à la fédération internationale, cette performance ne pouvait en aucun cas être reconnue comme record du monde officiel. Si véritablement le Munochois a accompli ce tour de force — il en est très capable —, le record officiel détenu par Rigoulot serait donc largement battu. Et, ici, il faut faire une constatation : «Le matériel employé par les Français est plus «souple» que celui utilisé par les Allemands et les Autrichiens.» Depuis très longtemps, l'emploi de la barre à disques est en vigueur en Allemagne, de sorte que les mouvements sont rendus plus difficiles de par la rigidité de l'engin. En France, comme en de nombreux endroits de notre pays, on exécute les mouvements avec des barres à sphères ; barres qui sont incontestablement plus faciles à «travailler» qu'on n'oserait le supposer. La preuve en est fournie par le quotidien sportif français le mieux informé — «L'Echo des Sports» — qui vient d'annoncer en effet que Rigoulot s'attaquerait prochainement au record du monde de l'arraché du bras droit qui est représenté par le poids plus respectable de 100 kilos. Pour cet exercice, qui est celui qui offre le plus de difficultés et qui exige une science extraordinaire, Rigoulot emploierait la barre fameuse qui servit à Louis Vasseur pour établir ce record de l'arraché. La barre en question, dit «L'Echo des Sports», est d'une souplesse... ce qui laisse entendre qu'avec un tel engin, Rigoulot est capable d'égaliser le record de Vasseur, voire même de le battre.

Il existe des sports où une réglementation sévère régit sur une seule et unique forme tout ce qui peut se rattacher à tel ou tel sport. En cyclisme, par exemple, on n'homologuera jamais un record établi dans les circonstances qui permirent aux Guignard, Vanderstuyt, Brunier, etc., de devenir des recordmen du monde, pour la bonne raison qu'ils employaient dans leurs tentatives des machines-entraîneuses non conformes, puisque les motocyclettes étaient munies de coupe-vent, et les rouleaux protecteurs fixes directement contre la roue arrière de la moto. En cyclisme, pour qu'un record derrière moteur soit valable, il doit être exécuté sans coupe-vent, et le rouleau doit être placé à soixante centimètres de la roue motrice.

On arrive donc à réglementer tout ce qui concerne les points techniques dans différents sports, on doit y parvenir également pour les poids et haltères. Si d'une part on «tire» avec des haltères à disques reconnus plus rigides, et que

d'une autre on «tire» avec des barres à sphères... on reconnaîtra de suite qu'il y a une «dissonance» !

Puisque grâce à l'heureuse initiative de «L'Echo des Sports» et à l'exploit de Rigoulot, le sport de la force redevient ce qu'il aurait toujours dû être, saisissons cette occasion pour faire remarquer aux dirigeants de ce beau sport, que certaines choses méritent d'être étudiées avec attention, pour le bien et la régularité de tout ce qui touche les records.

P. CHERVET.

FOOTBALL

Les matches de championnat Suisse romande

Suisse romande	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
1. Etoile-Carouge...	12	7	3	2	17
2. Servette	10	7	2	1	16
3. Lausanne-Sports	10	6	2	2	14
4. Cantonal	10	4	3	3	11
5. Fribourg	10	3	3	4	9
6. Chaux-de-Fonds	9	1	6	2	8
7. Etoile	9	3	1	5	7
8. Montreux-Sports	11	2	2	7	6
9. Urania-Genève	9	0	2	7	2

Suisse centrale

A Berne, Aarau bat Young-Boys, 2 à 1.
A Bâle, Berne bat Old-Boys, 2 à 0.
A Granges, Granges bat Lucerne, 4 à 1.

Suisse orientale

A Zurich, Blue-Stars bat Grasshoppers, 4 à 2.
A Lugano, Veltheim bat Lugano, 1 à 0.
A St-Gall, Bruhl bat Winterthur, 3 à 1.

Servette bat Cantonal, 2 à 1

Match joué à Neuchâtel devant un public des grandes journées. Pas de soleil, une légère bise, terrain excellent. Arbitre : M. Herren, de Bâle.

Servette : Willeumier, Kellermüller, Raymond, Richard, Pichler, Perrier, Matringe, Luthy, Dietrich, Thurling et Plantand.

Cantonal : Riedweg, Hall, Freiburghaus, Bloesch, Schick, Gutmann, Abegglen, Facchinetti, Sydlar, Peter et Rossier.

Servette a le choix et joue avec la bise. Au début les joueurs des deux équipes sont nerveux. Cantonal et Servette attaquent tour à tour. Les avants de Cantonal mettent à plusieurs reprises le but de Willeumier en danger, mais celui-ci ne laisse rien passer et se fait remarquer par ses beaux arrêts. C'est surtout l'aile gauche des bleus qui est dangereuse. Les descentes de Cantonal sont toujours plus nombreuses, mais rien ne réussit. A son tour Servette en opère une et Dietrich, dit-on, ou l'un des arrières de Cantonal, marque le premier but en faveur de Servette. Le tout s'est passé si vite qu'il est difficile de dire comment ce goal s'est fait. Servette profitant de l'émotion de Cantonal domine le jeu, et met à l'ouvrage la défense des Neuchâtelois. Rossier s'échappe à plusieurs reprises et réussit à passer les lignes des demis de Servette ; il donne à Willeumier l'occasion de montrer ses qualités. Mi-temps : 1-0 pour Servette.

Le jeu reprend. Les descentes de Servette se terminent en behind ; celles de Cantonal sont arrêtées par la défense de Servette. Cantonal aurait eu l'occasion d'égaliser par un pénalty, mais Abegglen le tire à côté au grand plaisir de Servette. On assiste à un match de toute beauté dans lequel chaque équipe fait de son mieux et veut gagner. Aussi tantôt Riedweg, tantôt Willeumier, doivent intervenir pour sauver la situation. Servette cherche à maintenir le résultat en sa faveur, mais Peter ne tarde pas à égaliser après de belles combinaisons entre les avants bleus. Ce but est longuement applaudi. Le jeu est à peine repris que Rossier shoote déjà dans les mains de Willeumier. Cantonal mène le jeu et il semble à tout moment qu'ils vont l'emporter. Mais l'un après l'autre, Sydlar et Rossier, très bien placés, manquent le but en shootant soit à côté, soit trop haut. Il reste encore sept minutes à jouer et déjà

on croit que la partie restera nulle quand Servette attaque, Hall est forcé de mettre en corner. Le corner, très bien tiré, est repoussé trop faiblement par Cantonal, aussi Dietrich reprend et réussit à travers une douzaine de jambes le goal de la victoire pour Servette. Encore quelques attaques et le match se termine par 2-1 pour Servette. Cantonal aurait mérité de gagner.

AU LOCLE

Le Locle I faisait hier le dernier match de la saison avec Yverdon I.

La partie ne fut pas très intéressante du fait que le terrain était recouvert de neige.

Au début, dans l'espace de dix minutes, les Loclois réussissent deux buts admirablement, le premier sur corner repris par Guilloud I et le second après une échappée de Guilloud II.

Yverdon se ressaisit insensiblement pour ensuite devenir dangereux par moment devant les bois de Haefelfinger.

Yverdon marque un but avant la mi-temps.

Ci 2 à 1.

La partie reprend et le jeu est assez égal. Gentil marque un troisième goal pour Le Locle vingt minutes avant la fin. Nos locaux furent supérieurs, et le résultat correspond à la physiologie du jeu pratiqué.

Tous les équipiers du Locle travaillèrent bien sauf les arrières, qui devront faire mieux dans les tout prochains matches de finale.

Nos félicitations au Club loclois qui terminait hier la saison sportive de son groupe, en tête de celui-ci, avec plusieurs points d'avance sur ses rivaux Central et Gloria.

Matches amicaux

A Bâle, Lausanne-Sports bat Concordia, 2 à 0.
A Zurich, Zurich contre Nordstern, renvoyé.

Hongrie-Italie

MILAN, 19. — Le match international de football Hongrie-Italie, disputé dimanche, s'est terminé par la victoire des Hongrois (2 à 1).

JURA BERNOIS

VILLERET

Parti socialiste. — Après une légère interruption, notre section reprend ses séances d'éducation. A cet effet, notre camarade Willy Meyrat nous fait l'honneur d'ouvrir la seconde série de nos causeries par «La formation politique de la Suisse».

Comme de coutume, la causerie a lieu au Cercle ouvrier, le mardi 20 janvier, à 20 heures.

Camarades, venez nombreux à nos séances et amenez-y vos amis et connaissances.

CANTON DE NEUCHÂTEL

COUVET. — Parti socialiste. — Assemblée générale ordinaire, mercredi 21 janvier, à 20 h., à la grande salle du Collège. Ordre du jour très important. Nous comptons sur la bonne volonté des membres afin que l'assemblée soit bien révue.

NEUCHÂTEL

Conférence Paul Faure

Nous avons le plaisir d'annoncer aux lecteurs de la «Sentinelle» que le député socialiste à la Chambre française, Paul Faure, donnera une conférence mercredi 21 janvier, à 8 h. 15, au Temple du Bas. Ils ne regretteront pas leur temps !

Orateur de grand talent, secrétaire général du P. S. F. I. O., Paul Faure est l'un des hommes les plus influents du socialisme français et de l'Internationale. Que nos amis et leurs familles réservent ce soir-là et que tous soient au Temple du Bas. Ils ne regretteront pas leur temps !

Salle de la Rotonde. — De nouvelles conditions ont été fixées pour sa location. On peut les obtenir à la Gérance des bâtiments, Hôtel municipal.

Cercle Tessinois. — Qui veut être gérant ? La place est au concours.

Maison du Peuple. — L'assemblée annuelle, primitivement fixée au 21 janvier, aura lieu le vendredi 6 février, à 20 heures.

médecins, et c'est à sa jeunesse que Michel dut un jour, sans doute, de se retrouver vivant dans ce lit où il avait voulu mourir, et où un hasard banal, seul, si ce n'est l'intervention mystérieuse de la Providence, l'avait empêché de mourir.

Les dévouements ne lui avaient pas manqué, s'il faut tout dire ; ils lui eussent moins manqué encore si les Lebrun avaient été à Paris et s'ils avaient pu mettre à sa disposition l'amitié familiale qu'ils lui avaient déjà témoignée. Mais les Lebrun étaient en Algérie, pris par le courant d'affaires qui augmentaient chaque jour d'importance, et ils n'avaient même pas soupçonné le drame poignant qui venait d'accabler Michel et de le mettre à deux doigts de la mort.

Le jeune homme reprit connaissance un matin, huit jours à peine avant que se célébrât le mariage de Jeanne. La température de son corps avait baissé pendant la nuit même, et le médecin avait pu prononcer la phrase que tout le monde attendait avec impatience :

— Il est sauvé !

Mais ce retour à la vie fut bien lent, bien faible, et bien vague. Michel avait tellement souffert, il était tellement accablé, tellement usé, son esprit avait subi l'assaut de tant de cauchemars que ce n'était plus qu'une ombre qui s'éveillait, semblait-il, une ombre sans chair, sans force et sans mémoire. Pendant quelques jours, le malade n'eut que la sensation égoïste d'un bien-être neutre, du «ne plus souffrir», de la quiétude, de la paresse et du calme. Il ne parlait pas, il ne pensait pas ; on eût dit qu'il avait oublié de vivre, et qu'il réapprenait, timidement. Ce fut d'abord une existence toute matérielle qui lui revint, sans souvenirs, sans préoccupations, sans le moindre concours de l'âme ou de l'intelligence. Il resta étendu, délicieusement,

dans une demi-somnolence infiniment agréable, prenant ce qu'on lui offrait, ne faisant que les mouvements strictement nécessaires, et continuellement envahi d'une lassitude adorable qu'il eût désiré voir durer toujours.

Enfin la pensée réapparut, à mesure que s'affirmait la convalescence, et avec la pensée, hélas ! le souvenir.

Alors Michel devint inquiet, agité, donna des preuves d'une nervosité nouvelle. Il s'impatienta du lit, voulut essayer sa force, et martyrisa le pauvre Baptiste qui, en sa fidélité de chien, ne connaissait que la consigne donnée par les docteurs et voulait la faire exécuter quand même.

Michel aurait voulu savoir aussi ce qui s'était passé pendant sa maladie, combien de temps elle avait duré, les dangers qu'elle avait amenés, le nombre de ses souffrances et ce qu'il avait dit pendant son délire. Mais le vieux serviteur, par monosyllabes vagues, éludait les questions, se mettait l'esprit à la torture pour parler sans rien dire, et ne réussissait le plus souvent qu'à provoquer chez son maître des colères puériles, des colères qu'excusait son état de faiblesse mais dont il aurait rougi quelque temps auparavant ou plus tard.

Et par-dessus tout, une question tournait comme une douleur dans la cervelle encore affaiblie du jeune homme ; question qu'il n'osait formuler et que Baptiste redoutait comme un coup de tonnerre, car il n'avait rien de bon, rien de consolant à y répondre :

— A-t-on fait prendre de mes nouvelles ?

Par «on», Michel n'entendait pas, ainsi qu'on peut le concevoir, la foute banale des amis, des relations, des camarades. Par «on», par cet «on» qui lui martelait la pensée, il entendait Jeanne, cette Jeanne adorable qui l'avait trom-

Conférence. — Aula de l'Université, mercredi 21 janvier. L'Expédition Shackleton, par René Guzy.

Concerts. — Quatrième concert d'abonnement : Mlle Stoops, cantatrice. — L'Orchestre Romand à la Grande Salle des Conférences, mardi 20 janvier, à 7 h. 45. Répétition, à 2 heures.

Adolphe Busch, qui est probablement le premier violoniste actuel, jouera le 22 à Neuchâtel. C'est une rare aubaine.

Aux camarades de bonne volonté. — Nous avons 4000 bulletins à répartir pour la conférence Paul Faure. Que tous les camarades de bonne volonté s'annoncent au camarade Dudan et viennent prendre leur lot, lundi soir, à la Maison du Peuple. Il nous faut au moins 20 braves amis animés de bonne volonté.

LE LOCLE

Au Théâtre. — Ce soir, lundi, la Troupe du Théâtre d'Art et d'Education de Paris donnera son premier gala de comédie avec Hervieu et Musset au programme. Ce spectacle est vivement recommandé au public loclois.

Accident. — Vendredi, une fillette de 6 ans, qui se lugeait au Chemin des Sapins, est tombée et s'est brisée une jambe. La petite victime a été conduite à l'hôpital. Nos meilleurs vœux pour son rétablissement.

Cinéma Apollo. — Vu l'immense succès de fou rire de Max Linder, dans Le Roi du Cirque, la direction du cinéma a décidé de jouer encore le même programme lundi soir. — Deux personnes ne paieront qu'une place. (Comm.)

Société de Musique. — Charles Panzera est l'un des plus beaux chanteurs de concert qu'il nous ait été donné d'entendre, en même temps qu'un des artistes les plus complets. Il joint, à une voix splendide, chaude, prenante et fortement timbrée, une science consommée du chant, une autorité et un art dans l'interprétation, poussés à la perfection. Ch. Panzera est émouvant au delà de toute expression. Acclamé et ovationné après chacune des œuvres interprétées, Panzera a connu l'un des plus beaux succès qui aient été faits ici aux grands artistes. (Société des concerts d'Angers.)

Les concerts de Magdeleine Panzera sont une suite ininterrompue de succès et l'ont classée parmi les premières de nos grandes pianistes. (La Presse.)

Communiqués

La Phalène Blanche. — Le succès de cet admirable film va grandissant. Hier encore, la Scala a refusé du monde. Le programme est complété par les productions de l'élegant chanteur mondain Mauris et les exhibitions de Samson.

Des brigands chez nous. — Bien que leurs exploits soient terrifiants, nous n'avons pas à les craindre, chers lecteurs. Leur champ d'action ne dépasse pas l'écran de l'Apollo. Les «Brigands» passionnent les spectateurs depuis vendredi. Ce film sera projeté jusqu'à jeudi inclus.

Un beau geste de Noradorsky. — Pour donner satisfaction au nombreux public qui désire le voir ou le revoir, Noradorsky se présentera encore ce soir au Moderne, ce soir lundi et après-demain mercredi.

Les soirées de vendredi, samedi et dimanche furent un vrai triomphe. Pour faire connaître tout son talent, Noradorsky changera son répertoire et sa garde-robe pour ces deux représentations de gala.

«La Tosca» avec orchestre complet au Théâtre demain soir. — Ne manquez pas de retenir vos places pour demain soir. La location qui s'est ouverte ce matin le sera encore demain toute la journée.

Rappelons que le sympathique directeur du Théâtre de Besançon, M. Guy, a mis tous ses soins à l'organisation de ce régal artistique.

Comité de l'Abelle. — Voici la composition du bureau de la Société de gymnastique L'Abelle pour 1925 :

Président, Eugène Colombini, Bel-Air 55.

Caissier, Arnold Knüts, Progrès 2.

Secrétaire, Jean Mœri.

Moniteur-chef, Georges Perret.

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE»

Le Roman de Micheline

par E.-PIERRE LUGUET

(Suite)

Deux mois, deux longs mois, pendant lesquels s'accomplissaient les préparatifs du mariage de Jeanne et du comte Barkine, Michel resta entre la vie et la mort. Pendant deux mois il fallut le veiller heure par heure, combattre une fièvre qui restait intense en dépit de tout, lutter avec le délire victorieux, user de la force brutale même pour empêcher le jeune homme d'attaquer lui-même à ses jours. Car il avait perdu connaissance au moment où sa volonté de mourir n'était pas abolie, et à travers les hallucinations qui couraient dans son cerveau, subsistait puissamment la résolution de la fin volontaire, de l'oubli et du calme définitifs.

Pendant deux mois, Michel souffrit le martyre, et les médecins qui le soignaient s'étonnèrent plus d'une fois de le voir résister, de ne pas sentir ce malheureux corps usé par la fièvre cesser de palpiter et de vivre. Il fallait que l'avocat fût d'une constitution bien robuste pour subir cette épreuve et cette torture, et pour ne pas être mort dix fois depuis qu'elles duraient.

Mais la jeunesse était là, qui ajoutait son aide et sa résistance incalculables aux efforts des

pé, qui l'avait trahi, qui lui avait causé sans doute la plus cruelle déception de sa vie, mais que ni la désillusion ni l'approche de la mort n'avaient pu arracher de son cœur, et qui peut-être en apprenant sa détresse aurait eu un remords, un sursaut d'honnêteté ou de conscience. Ah ! voici qui l'aurait guéri vite, qui aurait hâté la convalescence, qui l'aurait mis sur pied définitivement et pour toujours.

Mais Michel n'osait pas encore poser la question redoutée. Il se sentait faible et sans assez d'énergie pour supporter une douleur nouvelle ; il se disait instinctivement qu'un «non» brutal pouvait encore le tuer, si une espérance pouvait le rendre à la vie.

Ses yeux anxieux surveillaient le visage volontairement placide du vieux domestique. Celui-ci de son côté, mis au courant par les révélations inconscientes du délire, comprenait très bien ce qu'aurait voulu ces yeux chercheurs, dont la leur nouvelle contenait une puissante interrogation, toujours la même. Mais il feignit de ne pas deviner, exagéra sa douceur et sa simplicité, louvoyait avec une adresse d'Indien parmi la conversation maintenant plus active, de crainte de buter sur l'écueil et d'y naufrager, d'y faire naufrager surtout l'apparence de son maître.

(A suivre).



Cinéma APOLLO, Le Locle

Lundi soir à 20 1/4 heures
Vu l'immense succès: 4106

Le Roi du Cirque

6 actes de fou rire par
Max Linder

Deux personnes ne payent qu'une place



Société suisse des Commerçants
Section de La Chaux-de-Fonds

Ouverture des Cours

1^{er} semestre 1925: Lundi 2 février

Cours de langues: français, allemand, italien, anglais, espagnol, etc.

Branches commerciales: comptabilité, arithmétique, droit commercial, géographie, trafic, sténographie, dactylographie, etc.

Durée des cours: 34 heures (17 leçons), février à juin.

Prix des cours:

Pour les membres de la Société fr. 2.— par cours
Pour les non-sociétaires » 12.— »
Finance de garantie » 5.— »

Les inscriptions seront reçues au local de la Société, rue du Parc 69 1^{er} étage, les 19, 20, 21 et 22 janvier, de 20 à 21 1/4 h.

Les inscriptions des apprentis de commerce et de banque se feront les 19 et 20 janvier, les intéressés doivent se munir de leur contrat d'apprentissage. Le présent avis tient lieu de convocation.

Les inscriptions reçues après les jours indiqués ci-dessus seront majorées d'une surtaxe de fr. 0.50 par cours.

P 21071 C 4043

La commission des cours.



Transformations au Juvantuti

Mise en soumission de 2 lots de travaux de peinture. Pour renseignements, s'adresser au bureau de l'architecte communal, rue du Marché 18.

Adresser les offres par écrit à la Direction des Travaux publics avec mention: « Soumission pour travaux de peinture », jusqu'au 23 janvier 1925 à 18 heures. Ouverture publique des soumissions le 23 janvier à 8 heures, salle du Conseil général.

La Chaux-de-Fonds, le 16 janvier 1925.

4086 Direction des Travaux publics.

Brasserie du Saumon

Eden = Concert = Cinéma

LUNDI, MARDI, JEUDI 4036

CINÉMA

Entrée libre

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours

1^o le poste de **médecin des écoles**, traitement annuel: fr. 3,500.—

2^o le poste de **professeur d'hygiène** à l'Ecole normale. Une heure par semaine; traitement annuel: fr. 300.— et haute-paie.

Ces traitements sont soumis aux réductions légales. Les deux postes peuvent être réunis.

Le cahier des charges du médecin est à la disposition des intéressés à la Direction des Ecoles, collège primaire. Les renseignements sur le deuxième poste sont donnés par la Direction de l'Ecole normale, collège industriel.

Les inscriptions sont reçues par M. Hermann Guinand, président de la Commission, jusqu'au 25 janvier. Les candidats sont en outre invités à informer le Secrétaire du Département de l'Instruction publique.

4098

Enchères publiques

Les enchères de la masse en faillite Albert Kaufmann, à La Chaux-de-Fonds, continueront au manège, le lundi 19 janvier prochain, dès 14 heures. Il sera exposé en vente le solde des traîneaux et gisces, la sellerie, un lot de couvertures cuir, laine et imperméables, 1 lot de paille, etc., etc.

La vente se fera au comptant et conformément à la L. P.

4069 P 30026 C

Office des Faillites de La Chaux-de-Fonds.

Vous-avez-vous passer une agréable soirée?

Ne manquez pas de venir applaudir chaque soir la 3290

Famille Schönauer

dans ses danses, chants et comédies originales, à l'Hôtel de la Poste

Consommations de premier choix

Se recommande, G. PERRIN.

Dans nos cinémas

Scala

A l'écran:
La Phalène Blanche
4107
ou
Les aventures d'une Etoile
avec BARBARA LAMARR

Sur la scène: **MAURIS**
l'élégant chanteur

Samson l'homme le plus fort du monde

Apollo

Les Brigands
Drame passionnant 4108

Le Raid du Z. R. III
La traversée de l'Atlantique
L'atterrissage en Amérique

Actualités Gaumont

LUNDI: NORADORSKY

Mercredi: NORADORSKY

Moderne

A la demande générale: LUNDI et MERCREDI 4109

NORADORSKY

Changement complet de répertoire et de costumes

Noradorsky

Madame Brusa

HAUTE COUTURE DENIS

58, Rue Léopold-Robert, 58 - 1^{er} étage

Baisse de Prix sur tous les articles

Entrée libre Entrée libre

4105

DISQUES



Witschi-Benguerel

22, rue Léopold-Robert, 22

4101

Lundi 26 janvier à l'Astoria

Concerts par l'Orchestre du Schänzli

Billets au Magasin Beck 4104

A LA BOTTE D'OR

Chaussures

pour hommes, dames et jeunes gens, à des prix avantageux.

Ressemelages Talonnages

ainsi que pour caoutchoucs

Se recommande, J.-J. Marguerat Stand 6

4012

EAU-DE-VIE de fruits

(poires), bon marché

Eau-de-vie de pru es, à fr. 2.—

Eau-de-vie de lie 2468 à fr. 2.— P 9 A

Kirsch première qualité, à fr. 3.80

Envoi depuis 5 litres, contre remboursement. — Jean SCHWARZ & Cie, distillerie, AARAU 24.

Impôt de guerre

Nous rappelons aux contribuables intéressés que la quatrième annuité de l'impôt fédéral de guerre est échue depuis le premier décembre 1924 et doit être acquittée au plus tard le 20 janvier 1925.

Les poursuites seront notifiées aux retardataires, sans autre avis, tôt après la date sus-indiquée du 20 janvier.

4085

Administration cantonale de l'impôt de guerre.

OF 89 N

Bulletin météorologique des C. F. F.

du 19 janvier 1925 (7 h. du matin)

Alt. en m.	Stations	Temp. centig.	Temps	Vent
280	Bâle	4	Couvert	Calme
543	Berne	0	Nébulx	»
387	Couve	-3	Très beau	»
1643	Davos	-3	»	»
632	Fribourg	-1	Couvert	»
394	Genève	3	Nébulx	Bise
475	Glaris	-3	Très beau	Calme
1109	Grieschen	0	»	»
561	Interlaken	0	Nébulx	»
99	La Chaux-de-Fds	-3	Très beau	»
45	Lausanne	3	Couvert	»
20	Locarno	2	Très beau	»
27	Lugano	3	»	»
43	Lucerne	3	Brouillard	»
38	Montreux	3	Couvert	»
48	Neuchâtel	3	»	»
50	Ragatz	-4	Très beau	»
67	Saint-Gall	0	Couvert	»
1856	Saint-Moritz	-12	Très beau	»
407	Schaffhouse	3	Couvert	»
537	Sion	-6	Très beau	»
562	Thonne	1	Couvert	»
389	Vevey	1	»	»
1609	Zermatt	1	»	»
410	Zurich	3	Couvert	Calme

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	27.85 (28.—)	28.15 (28.30)
ALLEMAGNE	1.2325 (1.2330)	1.2390 (1.24)
	(le Rentenmark)	
LONDRES	24.74 (24.79)	24.80 (24.85)
ITALIE	21.35 (21.—)	21.65 (21.30)
BELGIQUE	25.85 (26.05)	26.25 (26.45)
VIENNE	72.50 (72.50)	73.75 (73.75)
	(le million de couronnes)	
PRAGUE	15.50 (15.50)	15.75 (15.75)
HOLLANDE	209.20 (209.30)	209.90 (210.—)
MADRID	73.05 (73.15)	73.70 (73.85)
NEW-YORK		
Cable	5.18 (5.18)	5.205 (5.205)
Chèque	5.175 (5.175)	5.205 (5.205)

Chandails pour hommes et jeunes gens. fr. 6.90

Chandails pour enfants, fr. 5.90

200 Jaquettes de laine, toutes teintes et toutes formes, fr. 11.90

Madame Marguerite WEILL

Rue Léopold-Robert 26

2^{me} étage Téléphone 11.75

La Chaux-de-Fonds 4016

LOCAL

est demandé à louer par ébéniste. — Faire offres écrites sous chiffre A. B. 4013, au bureau de La Sentinelle. 4013

Monsieur de toute moralité désirant s'établir, demande caution ou prêt de 1000 fr. (fort intérêt) Ecrire sous chiffre Z. A. 4061, au bureau de La Sentinelle, Jonch. 68, St-Imier.

Vins Neukomm & C^e

Tél. 68 3882

Charrons, charpentiers, en fer et en bois, riveurs, chaudronniers sont demandés aux ateliers de wagons de Brignoud (Isère). Logement assuré après essai. Voyage de l'ouvrier payé après 6 mois de travail. Travail aux pièces avec minimum assuré. Bons salaires. 3873

GARÇON d'office

peut entrer en service au Restaurant-Brasserie de la Métropole. — S'y adresser. 4083

N'oubliez pas les petits oiseaux

Pompes Funèbres, V^o Jean LÉVY

Téléphone 16.25 (jour et nuit) 16, rue du Collège, 16

Grand choix de cercueils prêts à livrer pour inhumations et incinérations

Carbillard automobile pour transports

On se charge de toutes les démarches et formalités. 3791 Prix très avantageux



Baisse de prix Baisse de prix

à tous les rayons

Pour Dames:

ROBES serge, gabardine, velours, crêpe de Chine, satin, etc. 3863

BLOUSES crêpe de laine, crêpe de Chine, etc.

MANTEAUX en tous genres.

VAREUSES mouflon, JAQUETTES de laine

Pour Messieurs:

PARDESSUS, raglans droits et cintrés.

COMPLETS ville et sport.

PANTALONS en tous genres.

Sans aucun engagement d'achat, venez vous rendre compte

Madame Marguerite WEILL

La Chaux-de-Fonds

Léopold-Robert 26 - 2^{me} étage - Téléphone 11.75

Cyclistes!

Donnez vos machines à réviser à l'atelier de réparations Commerce 93. Travail consciencieux à prix modérés. 3967

Le Locle. Couturière pour messieurs, se recommande pour tout ce qui concerne sa profession, soit travail en journée ou à domicile. S'adresser à M^{lle} Louise Antenen, rue de France 22. 4067

Deux jeunes mécaniciens

cherchent occupation. — Adresser offres à H.-C. Chautems, Neuchâtel, Avenue Dubois 1. 4034

Apprenti coiffeur.

S'adresser chez M^r Raoul Spätig, Charrière 15. 4051

Sommelières, jeune fille pour

cuisinières, bonnes, sont demandées. — S'adresser Bureau de placement, rue Daniel-Jeanrichard 43. 4089

Meubles.

A vendre salle à manger vieux chêne sculpté, état de neuf, piano, 2 lits complets, 2 canapés, commode, secrétaire 3 corps, le tout usagé. — S'ad. bureau de La Sentinelle, Jonchères 68, St-Imier. 4011

Un jeune chien fox brun, huit

mois, est à vendre. — S'adresser à M. Marcel Bourquin-Berger, à Ville-ret. 4007

Tableaux

A vendre deux beaux tableaux. Même adresse on achèterait une malle. — S'adresser Numa-Droz 3^e, au rez-de-chaussée. 4033

Traineau en osier blanc bien

conservé, à vendre fr. 7. — S'adresser chez E. Bieler, Numa-Droz 94. 4080

Oeufs frais.

Trois à quatre douzaines à vendre par semaine régulièrement. — S'adresser à M^{lle} Louise Tissot, La Jonchère. On les porte à La Chaux-de-Fonds. 3988

Chambre.

Jolie chambre meublée à louer tout de suite. — S'adresser à M^{me} Stucky, rue du Progrès 147, le soir après 18 heures. 4028

Etat civil du Locle

du 16 janvier 1925

Promesses de mariage.

Voisard, Henri-Léon-Philomé, comptable, Bernois, à Bienne, et Berclaz, Charlotte-Germaine, sténo-dactylographe, Valaisanne, au Locle.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

du 16 janvier 1925

Décès.

5595. Coulin, Charles-Emile, fils de Charles-Louis et de Elisabeth née Schmid, Neuchâtelois, né le 15 mai 1877.

Le Syndicat des Ouvriers des Travaux publics

a le pénible devoir d'annoncer à ses membres, le décès de

Madame Lina CALAME

née VERNIER

épouse de leur camarade Ernest Calame. 4110

L'enterrement aura lieu sans suite, mardi 20 janvier à 13 1/2 h.

Le Comité.

Les faits du jour

Violent tremblement de terre

NEW-YORK, 19. — Havas. — Les sismographes des Universités de Fort-Ham et de Georgetown ont enregistré dans la matinée un violent tremblement de terre. Les premiers frémissements ont été enregistrés à 7 h. 15 et les secousses sismiques les plus fortes à 7 h. 45.

Le centre de la perturbation se trouverait à environ 8,000 kilomètres, probablement au Japon.

GROS INCENDIE A TOKIO

LONDRES, 19. — Havas. — Le « Times » apprend de Tokio qu'un incendie a éclaté dans le faubourg d'Asakusa. 12,000 habitants sont sans abri. Il y a de nombreux blessés.

La tempête fait rage en Norvège

OSLO, 19. — Havas. — La tempête sévit en Norvège. De nombreux bateaux ont sombré. On compte une trentaine de personnes noyées.

La guerre des boulangers

VIENNE, 18. — B. C. V. — La baisse du prix du pain de 1200 couronnes, décidée par la fabrique de pain « Anker », après l'arrestation de son directeur général, vient d'avoir une autre répercussion. Les boulangeries socialistes « Hammer » ont été vendues à un consortium présidé par la maison Bosel, qui possédait du reste déjà 40 % des actions des boulangeries « Hammer » dont elle avait naguère payé les dettes. L'« Arbeiterzeitung » explique cette vente par le fait que la réduction du prix du pain par la fabrique « Anker » a mis dans une situation intenable les boulangeries « Hammer », dont le capital est beaucoup plus faible.

Contre le service militaire

OSLO (Norvège), 19. — Le Storting a été saisi d'une proposition du groupe socialiste tendant à abolir l'armée ou, de toute manière, à abolir le service militaire, à partir de 1925.

Un complot à Portsmouth

LONDRES, 19. — Havas. — Le « Daily Mail » annonce l'arrestation de cinq Irlandais, dont une femme, qui avaient projeté de faire sauter des cuirassés et des sous-marins anglais stationnés dans la base navale de Portsmouth.

UNE ELECTION PARTIELLE A BLOIS

Le Bloc national emporte le siège du député radical-socialiste

BLOIS, 19. — Havas. — Une élection législative a eu lieu dimanche en Loire et Cher, pour remplacer M. Maugé-Violau, radical-socialiste, décédé. En voici le résultat : Inscrits 75,079. Votants 56,559. Bulletins blancs ou nuls 364. Elu : le Dr Legros, ancien député, candidat de concentration républicaine, 29,497 voix.

Le Dr Gaugué, candidat du cartel des gauches, obtient 25,414 voix.

Réd. — Rappelons qu'au 11 mai dernier, trois listes étaient en présence, celle du cartel des gauches, qui avait obtenu 27,500 voix, celle des modérés, 15,000 et celle de la droite pure 18,000.

Cette fois-ci, les deux derniers groupes faisaient bloc contre le cartel des gauches. Le 11 mai ces deux groupes (droite et modéré) avaient fait ensemble 33,800 voix. Donc, si paradoxal que cela paraisse, le Bloc national gagne un siège tout en ayant perdu du terrain en Loire et Cher.

CONFÉDÉRATION

LES GRISONS AUTOPHOBES

De Coire : La loi sur les automobiles a été repoussée, dimanche, en votation cantonale par 11,594 non contre 10,409 oui. Il manque encore les chiffres de 27 communes, mais le résultat ne pourra pas être modifié. L'interdiction absolue de la circulation des automobiles est ainsi réintroduite dans tout le canton.

La loi concernant le remboursement des dommages naturels non assurables a été acceptée par 11,932 oui contre 9,305 non.

La tombola de la presse

Dimanche, a eu lieu le tirage de la tombola de la presse genevoise. Les bénéficiaires de cette loterie seront consacrés à la création d'une caisse de solidarité en faveur des journalistes professionnels. Le premier lot, une villa de six pièces, avec 1,000 mètres de terrain, d'une valeur de 50,000 fr., échoit à un charbonnier, M. Vigny, employé de la maison Wible Empeyta, à Genève.

Deux malandrins

La police allemande fait rechercher aussi en Suisse deux jeunes gens qui, à la fin du mois dernier, assaillirent à la Darmstädter Bank, à Cologne, l'encaisseur d'une entreprise industrielle, l'assommèrent au moyen d'une barre de fer et disparurent en emportant sa serviette qui contenait 105,000 marks en billets de banque. Une récompense pouvant atteindre jusqu'à 25,000 marks est offerte pour la découverte des deux malfaiteurs.

Politique jurassienne

Resp. — L'assemblée du parti démocratique du Jura Bernois, réunie dimanche après-midi, à Delémont, s'est prononcée en faveur de l'acceptation de l'initiative concernant la réduction du nombre des députés qui sera soumise au peuple le premier dimanche de février.

L'assemblée du parti radical jurassien, réunie à Delémont, samedi, à l'Hôtel du Soleil, après avoir entendu un exposé de M. le président du Grand Conseil Choulat, avocat à Porrentruy, concernant l'initiative pour la réduction du nombre des députés, s'est prononcée à l'unanimité moins une voix pour le rejet de cette initiative.

L'AFFAIRE DE CHEVENEZ

Resp. — Le juge d'instruction, M. Ceppi, de Delémont, qui instruit le cas d'Ouvray, de Chevèze, a ordonné la mise en liberté provisoire du prévenu Riat, fils, de l'auberge du Cheval Blanc, à Chevèze, et de M. Piquerez, de l'auberge sur les Bornes. Les trois autres prévenus sont maintenus en état d'arrestation.

INFORMATIONS

Une défaite de Mussolini :

Le vote plural est supprimé de la nouvelle loi électorale

Cette suppression avait été réclamée par l'Opposition

Violent tremblement de terre au Japon

En Suisse : Le cinéma de Zofingue en feu

Gros incendie à Zofingue

On nous téléphone de Zofingue :

Ce matin, lundi, à 5 h. 15, un incendie dont les causes ne sont pas déterminées, a éclaté au cinéma de la ville. Le feu n'a pas tardé à s'étendre aux bâtiments voisins. Grâce aux secours énergiques des pompiers de Zofingue, auxquels s'étaient joints ceux d'Aarau et de Langenbruck, le feu a pu être circonscrit. La toiture du cinéma est complètement brûlée, de même que celle du bâtiment situé le plus à proximité de cet établissement.

Une horrible mégère

La gendarmerie d'Annemasse vient de procéder après une longue et minutieuse enquête à l'arrestation d'une femme nommée Laverrière, originaire de Fribourg (Suisse), âgée de 36 ans, soupçonnée d'avoir fait disparaître son enfant dans des circonstances particulièrement odieuses. Les manœuvres abortives auxquelles elle s'était livrée, sur les conseils de son ami, n'ayant pas réussi, la femme Laverrière, après la naissance, prit un couteau, coupa son enfant en morceaux qu'elle fit bouillir puis brûler dans un poêle. La femme criminelle a été conduite à la prison de St-Julien (Haute-Savoie).

Mittelholzer poursuit son raid

De Zurich : Suivant un télégramme de Smyrne, l'aviateur Mittelholzer a reçu dimanche l'autorisation de poursuivre son raid. Il repartait aujourd'hui pour Constantinople, d'où il compte se rendre ensuite à Angora et Alep.

Réunion de l'Association d'éducation physique

Le Comité central de l'Association suisse d'éducation physique, organisation de tête des fédérations suisses de gymnastique et de sports groupant actuellement 250,000 membres, a tenu dimanche à Berne la première séance de l'année. Le Comité central s'est constitué comme suit pour les deux prochaines années : Président, M. J.-O. Frischknecht (Zurich) ; 1er vice-président, M. E. Suter (Berne) ; 2me vice-président, M. W. Hirschy (Chaux-de-Fonds) ; secrétaire français, Dr G. de Grenus (Berne) ; actuaire, M. R. Fioroni (Lucerne) ; caissier, M. E. Darbre (Môtiers).

Le Comité central s'occupera principalement cette année des questions suivantes : service médical sportif, subventions, propagande, assurances, introduction d'un insigne sportif suisse, rapports entre l'Association suisse d'éducation physique et le Comité olympique, questions olympiques, commission fédérale de gymnastique. Différentes sous-commissions ont été chargées de l'étude de ces questions.

Une vive discussion s'est engagée au sujet des rapports entre le Comité olympique et l'Association suisse. L'opinion s'est généralement affirmée en faveur de la suppression de cette double autorité. Ces questions seront étudiées par une commission mixte comprenant des représentants de l'Association suisse et du Comité olympique.

La question de l'organisation en Suisse des Jeux olympiques d'hiver a fait ensuite l'objet d'un long échange de vues. L'opinion a été clairement exprimée que cette affaire devait être d'abord traitée sur le terrain purement sportif, car une intervention prématurée des stations d'hiver ne pourrait que nuire à la chose. MM. Bauer et Henninger ont été confirmés en qualité de représentants de l'Association suisse d'éducation physique au Comité olympique.

LES ACCIDENTS

De Eschlikon : Deux ouvriers travaillaient à la gravière de la commune, quand une masse de gravier de 20 m³ se détacha et ensevelit les deux ouvriers. M. Alois Schwager, 52 ans, de Balterswil, a été tué sur le coup. Son collègue, Bernhard Kreier, marié, 25 ans, également de Balterswil, est mort peu après.

De Poschiavo : Au cours de travaux d'abatage, à Forestsylvia, un jeune homme de 17 ans, fils du forestier Vasella, a été surpris par la chute d'un tronc, projeté à terre et mortellement blessé.

NEUCHÂTEL

Histoires princières... et désopilantes !

Dans son troisième interrogatoire, le pseudo-prince canadien Tewanna Rey a déclaré être fils d'une Française émigrée en Amérique. Comme aucune plainte n'a été déposée au procureur du roi en Italie, il est fort probable que Tewanna Rey soit expulsé du territoire suisse par la frontière allemande ou autrichienne. Tewanna Rey a exprimé le désir d'avoir toujours près de lui les deux autographes de Sa Sainteté Pie XI qui charge le prince de porter la bénédiction du Saint-Père à ses tribus du Canada.

Un de nos amis de La Chaux-de-Fonds s'était trouvé, par un curieux hasard, au Cercle italien, quand le prince fit son discours fasciste. Après avoir parlé, le chef des Peaux-Rouges demanda s'il y avait dans la salle des contradicteurs. Notre ami Chiffat se leva et s'écria : « Pour moi, l'Italie n'est pas Mussolini, c'est Matteotti. » Les fascistes manquèrent de l'échapper. C'est le « prince » qui intervint pour faire respecter le droit à la contradiction. Délicieux, pas vrai, cet épisode !

Autant que le suivant : « La fanfare était déjà toute prête et costumée, pour aller accompagner Tewanna Rey, quand on apprit... son arrestation ! » Authentique.

LA CHAUX-DE-FONDS

RECENSEMENT DE LA POPULATION du 1er décembre 1924

Au 1er décembre 1924, la population est de 36,068 habitants. Au 1er décembre 1923, elle était de 35,728. Il y a donc une augmentation de 340 habitants.

Les naissances ont été de 535 et les décès de 414, soit un excédent de 121.

Un magnifique spectacle

Une foule de promeneurs s'est rendue hier à la Vue-dés-Alpes. Les routes étaient agréables. Plus on montait et moins il y avait, semblait-il, de neige. Un ciel radieux faisait penser au printemps. Et quand on arrivait au col, personne n'avait à regretter sa course. De tous côtés, l'œil planait sur une mer neigeuse, l'immense plaine mouvante du brouillard. Au-dessus, les cimes se dégageaient comme des statues de sel. Et, en redescendant, les mêmes nuées blanches inondaient le plateau de La Sagne, le vallon de St-Imier, les Convers et les Franches-Montagnes. Seules, quelques bandes de terre émergées, par-ci par-là, comme des îles. Ce spectacle était une féerie.

Un bras cassé

Le jeune Amez-Droz, habitant Bellevue 19, qui patinaît sur la patinoire de la rue du Collège, est tombé si malheureusement, qu'il s'est cassé un bras. M. le Dr Brehm, chez qui il fut conduit en auto, lui donna les premiers soins.

M. Amez-Droz est âgé de 22 ans. La fracture s'est produite près de l'épaule. Il convient de remercier très vivement M. Guyot, tenancier du Patinage, qui s'est dévoué avec zèle en faveur du blessé.

La Sociale au Cercle Ouvrier

Le concert de la Musique ouvrière du Locle, au Cercle Ouvrier de notre ville, a eu, hier soir, un prodigieux succès. Un nombreux public, ainsi que La Persévérante, s'étaient rendus à la gare, pour y attendre La Sociale. On ne pouvait plus circuler dans le grand hall, tant la foule était dense. Après un cortège en ville, les deux fanfares se rendirent à la Maison du Peuple. Notre chroniqueur musical analysera demain, probablement, le concert lui-même. Ce fut une parfaite réussite. La foule des grands jours avait envahi les locaux du cercle, longtemps avant l'heure du concert, pour y trouver place.

Mathot à La Chaux-de-Fonds

Nous apprenons que M. Léon Mathot fera prochainement une tournée en Suisse pour commenter le nouveau film de la production Markus, mis en scène par Henri Etiévant, « Le réveil de Madalène », dont il est le principal protagoniste.

Nous sommes heureux d'annoncer cette bonne nouvelle à nos lecteurs, qui auront le plaisir de faire connaissance avec une des plus sympathiques vedettes de l'écran français.

On sait que Mathot, qui a commencé à tourner sous la direction d'Abel Gance, dans la « Zone de la mort », a interprété les principaux rôles des films suivants : Le Comte de Monte-Cristo, d'Alexandre Dumas père ; Travail, d'Emile Zola ; Blanchette, de Brieux ; L'Ami Fritz, d'Erckmann-Chatrin ; Etre ou ne pas être ; Jean d'Aggrève, de Melchior de Vogüé ; L'Empereur des Pauvres, de Félicien Champsaur ; L'Auberge Rouge, d'Honoré de Balzac ; Cœur fidèle, tourné par les meilleurs metteurs en scène français, tels que Pouctal, Heervil, Leprince, Epstein. — Nul doute que sa commentation qui précédera la projection de son film, intéressera vivement les amateurs du cinéma.

Un incident au F.-C. Le Parc

Le derby local, série B, avait attiré quelques centaines de spectateurs et le terrain du F.-C. Le Parc, à la Charrière, était, malgré la saison avancée, dans un assez bon état, quoique légèrement recouvert de neige. On ne pouvait donc mieux profiter de la superbe journée d'hier et tout eût été bien si un stupide incident n'en avait pas contrarié la réussite complète. La direction du match était assumée par M. Paul Hug, du F.-C. Etoile.

Floria était, sauf erreur, et à une exception près, au complet, tandis que Le Parc devait remplacer trois de ses meilleurs joueurs : Rosinelli, Perret et Guillo, blessés dimanche dernier à Fribourg. Malgré ce très lourd handicap, les Parcians soutinrent un train endiable et réussirent même à marquer un but par l'entremise de Pingéon, après un bel effort individuel.

La partie allait continuer lorsque Anderegg, du Floria, se fit exclure du terrain pour propos déshonorants adressés à l'arbitre. Cette décision n'eut pas le don de satisfaire Floria et tous les joueurs, après une courte discussion, quittèrent également l'emplacement de jeu, sur quoi, après le délai réglementaire, l'arbitre siffla la fin de la partie.

Ne désirant nullement polémiquer, je m'en voudrais de dire mon appréciation sur l'acte de Floria Sport et communiquerai ultérieurement la décision que prendra le Comité régional romand qui aura à juger cette affaire. *Mazza.*

N. B. — Tout en regrettant bien sincèrement l'incident précité, et comme le match ne dura que 40 minutes, le F.-C. Le Parc avise tous les spectateurs qu'il remboursera les entrées en son local, Café Terminus, aujourd'hui, lundi 19 janvier, dès 20 h. 15.

Conférence publique

La conférence du mardi 20 janvier, à l'Amphithéâtre est renvoyée pour ne pas faire tort à celle qui donnera M. Gabriel Mouray, de Paris, sur Puvix de Chavannes, à la Salle Communale.

La conférence du Moto-Club

Il faut croire que les pannes — ces vilaines — sont très fréquentes aux motocyclistes, si l'on se base sur l'affluence d'auditeurs qui s'est pressée pour entendre la causerie de M. Hans Schneider, électricien, sur : « L'allumage des moteurs à explosion, son entretien, ses pannes », avec démonstration.

En effet, la salle de l'Hôtel de la Croix-d'Or n'était pas trop grande pour recevoir toute l'élite des motocyclistes, cycle-caristes, etc., que compte notre ville. Le jeune mais compétent conférencier exposa son sujet avec clarté et intéressa chacun en indiquant tout d'abord la construction particulière des magnétos, leurs points faibles, c'est-à-dire délicats et, par là même, la nécessité de procéder à des vérifications régulières et attentives pour éviter les... repos forcés au bord des routes entre deux villages, devant sa machine obstinée à ne plus vouloir obéir aux appels de son conducteur !

La démonstration de l'allumage des moteurs fut faite à l'aide de magnétos spéciales dont les boîtes découpées ou recouvertes de plaques de verre permirent de remarquer en détail les différentes fonctions ; ces magnétos ont été mises à la disposition du Moto-Club par les fabricques les plus connues : Bosch à Stuttgart et Scintilla à Soleure, dont les produits sont avantageusement réputés dans le monde entier. Enfin pour terminer cette intéressante causerie dont nous n'entrerons pas dans les détails, M. Hans Schneider traça une marche à suivre pour rechercher judicieusement les pannes les plus fréquentes ; avec un minimum d'expérience, il sera assez facile d'en trouver les causes. Chacun aura pu de cette conférence retirer un bon profit, aussi faut-il remercier le Moto-Club de son initiative qui fait preuve de bonne et intelligente activité, et le conférencier pour le soin mis à entretenir son auditoire de façon si intéressante et instructive.



CYCLISME

Succès des Suisses au Vel-d'Hiv

La réunion cycliste franco-suisse donnée dimanche après-midi, à Paris, au Velodrome d'Hiver, avait attiré une belle assistance. Elle s'est déroulée sous la présidence de M. Juvet, secrétaire général de la Légation suisse, remplaçant le ministre.

Le match de vitesse, en deux manches, a été gagné par Kaufmann, qui a battu le Français Michard par une demi-roue dans la première manche et par une demi-longueur dans la seconde.

Handicap. — 1. Chardon ; 2. Maeder ; 3. Kaufmann.

Match de demi-fond, derrière moto. — Première manche (10 km.) : 1. Paul Suter, en 8 minutes 34" 3/5 ; 2. Sérès. Deuxième manche (10 kilomètres) : 1. Sérès, en 8' 46" ; 2. Suter. Troisième manche en course poursuite limitée à 10 kilomètres : Suter est vainqueur de Sérès par 80 m., la course ayant été menée jusqu'à la limite (temps : 8' 33" 4/5). Classement général : 1. Paul Suter (Suisse) ; 2. Sérès (Français).

Match poursuite. — L'équipe française (Pélissier frères, Alavoine, Lacquehay) rejoint l'équipe suisse (Henri et Max Suter, Collé, Reymond) au bout de 5 km., couverts en 6' 24".

Course individuelle, 15 km. — 1. Lacquehay (Français) ; 2. Henri Suter (Suisse) ; 3. H. Pélissier (Français) ; 4. Alavoine (Français) ; 5. F. Pélissier (Français) ; 6. Max Suter (Suisse) ; 7. Reymond (Suisse) ; 8. Collé (Suisse).

Au classement par points, la France bat la Suisse par 57 points contre 33.

LUTTE

Fête romande de lutte

Chargée de l'organisation de la prochaine fête romande de lutte, la section fédérale de gymnastique de Sion porte à la connaissance des gymnastes lutteurs et de tous ceux qui s'intéressent au beau sport de la lutte, que, d'accord avec le Comité d'organisation, elle a fixé la date de cette manifestation au 24 mai 1925. Les différents comités prévus sont à peu près constitués et la présence à la tête du comité d'organisation de M. J. Dufour, architecte, dont les talents d'organisation sont connus, donne déjà à cette intéressante fête toutes les garanties possibles de succès.

NATATION

Un succès de Wyss

De Paris : Vendredi soir, à la piscine du Sporting-Club de France s'est déroulée une réunion de natation avec course de 100 mètres. Cette dernière a été gagnée par Wyss (Suisse) qui a effectué le parcours en 1 minute 25 secondes.

PARIE, 18. — Samedi soir, au cours d'une réunion de natation à Paris, le Suisse Wyss a gagné le 66 mètres brasses en 53 secondes.

ATHLETISME

NEW-YORK, 19. — Havas. — Le coureur finlandais Paavo Nurmi a gagné dimanche l'épreuve de 2,000 mètres en 5' 33", ce qui constitue un nouveau record du monde, le huitième que Nurmi bat depuis son arrivée aux Etats-Unis.

SKI

De Pontresina : Voici les résultats du concours international de saut en ski : 1. Thoresen (Norvège), note 1,618 ; 2. Eidenbenz (Suisse), 1,769 ; 3. Jaeger (Suisse), 1,816. Le plus long saut a été exécuté (saut debout) par le Norvégien Ljungmen avec 53 mètres.